

## S'installer à GENOPOLE® : une offre « sur-mesure » pour répondre aux attentes et aux besoins spécifiques des entrepreneurs et des chercheurs

**Le bioparc Genopole®, sur le site d'Evry-Corbeil (91), vient de fêter ses 10 ans. En une décennie, il a assurément gagné son pari ; avec 64 sociétés implantées ou en cours d'installation, et 4 à 6 nouvelles entreprises créées, incubées ou accueillies chaque année, Genopole® représente la première concentration française d'entreprises en biotechnologies. Il a par ailleurs déjà permis la création de 2 053 emplois directs, répartis sur 84 253 m<sup>2</sup>.**

À l'origine de ce succès ? Le développement d'une offre sur-mesure qui répond précisément aux attentes et aux besoins spécifiques des entrepreneurs et chercheurs....

### Un environnement de travail propice à l'innovation

Proximité, synergie, esprit d'entreprise... Genopole® encourage les échanges

entre la recherche, l'enseignement et les biotechnologies. Le bioparc accueille des laboratoires et des entreprises de haute technologie dans des domaines d'activités complémentaires, liés aux sciences du vivant. L'animation de cette communauté scientifique et industrielle passe notamment par le partage d'expériences. Elle contribue à faire émerger des projets innovants et favorise le rayonnement du site au plan national et international.

Au-delà, c'est véritablement une offre sur-mesure que Genopole® a développé pour satisfaire les besoins des chercheurs et des porteurs de projet, avec notamment :

• **la mise à disposition d'infrastructures de haute technologie** : centre d'exploration et de recherche fonctionnelle expérimentale, imagerie-cytométrie, spectrométrie de masse, production de puces à ADN, puces ADN végétal,

microscope à force atomique, station de tri cellulaire, station RMN, irradiateur de cellules...

Dans cette démarche de mutualisation, Genopole® lance chaque année un appel d'offre pour l'acquisition d'équipements semi-lourds, justifiée par la montée en puissance ou le développement de nouvelles thématiques. Placés sous la responsabilité d'une équipe, ces équipements restent cependant accessibles à l'ensemble de la communauté scientifique et industrielle du site.

• **des services mutualisés d'accueil, d'animation scientifique et industrielle...** Parmi les services mutualisés, figurent le réseau à haut débit REVE, ouvert aux entités du site, et l'accès en ligne à des revues scientifiques. Le centre de conférence international Génocentre, d'une capacité de 700 places, accueille

par ailleurs chaque année près de 200 manifestations.

• **des aides au renforcement des compétences et au développement**, avec la mise en place de partenariats internationaux, d'allocations post-doctorales ou encore d'Actions Thématiques Incitatives (Atiges) pour allouer des moyens financiers aux jeunes chercheurs et favoriser le retour des cerveaux en France.

### Un accompagnement personnalisé pour les créateurs d'entreprises de biotechnologies

Mise à disposition de ressources immobilières, fonds de pré-amorçage G1J Ile-de-France, accès aux infrastructures techniques et technologiques mutualisées, assistance dans les démarches de créations d'entreprises... : Genopole® propose un accompagnement individualisé et « sur-mesure » pour optimiser la réussite du porteur de projet.

Avant d'être pris en charge par les équipes de Genopole® Entreprises, le projet fait l'objet d'une étude approfondie qui mesure et optimise son caractère innovant, sa qualité scientifique et son potentiel économique. Les projets d'entreprises sont examinés par un comité d'experts indépendants. Toutes les entreprises créées, incubées ou accueillies sont labellisées par Genopole® et bénéficient ainsi du soutien des équipes et des services du bioparc.

Notez à ce titre qu'un Bureau Europe a été créé et financé par Genopole® pour informer, solliciter, appuyer et conseiller toutes les PME du pôle de compétitivité Medicen Paris Region et de la région francilienne afin qu'elles participent plus aisément aux programmes de recherche européens. Dans cette perspective, le Bureau met à la disposition des PME l'expertise nécessaire pour monter des projets répondant aux critères d'éligibilité de la Commission Européenne.

### Quelques exemples de success stories qui témoignent de la vitalité du site

Start-up ou sociétés d'envergure profitant de cet environnement propice à l'innovation et au développement, ce sont aujourd'hui plus de 64 entreprises de biotechnologies que compte le portefeuille Genopole®. Elles travaillent pour plus de 60 % d'entre elles sur le marché biomédical/santé et bioproduction, et pour les autres dans les domaines de l'instrumentation scientifique, la chimie, la bioinformatique, les agro-industries, l'environnement, ou encore, le matériel médical...

#### → Novagali Pharma : un premier produit issu d'une entreprise génopolitaine

Figurant parmi les premières entreprises incubées à Genopole®, Novagali Pharma SA est une société pharmaceutique émergente, qui emploie 50 personnes. Ses chercheurs, spécialisés dans la physiologie, l'anatomie et les pathologies de l'oeil, mettent au point de nouvelles approches afin de développer des produits ophtalmiques de pointe, destinés au traitement des principales affections de l'oeil, mais aussi des pathologies plus rares.

Cationorm®, son premier produit, est commercialisé depuis avril 2008 pour le traitement des symptômes de sécheresse oculaire...

#### → Xentech : vers une médecine personnalisée

Xentech offre des services en oncologie préclinique. Fondée par quatre chercheurs

## Le nouveau C-MAG HS 7 – pour la meilleure résistance chimique



2009 NOUVEAU: avec plaque en vitrocéramique!

### C-MAG HS 7 – nouvel agitateur magnétique à plaque chauffante en vitrocéramique

Avec sa plaque chauffante en céramique, le C-MAG HS 7 présente une résistance chimique exceptionnelle. Son puissant moteur assure le mélange de quantités allant jusqu'à 10 litres (H<sub>2</sub>O) sur une plage de vitesse de 100 à 1 500 tours par minute. La plaque chauffante peut atteindre des températures de 50 °C à 500 °C. Pour un travail en toute sécurité, un circuit de sécurité intégré limite la température maximale de la plaque à 550 °C, évitant ainsi une surchauffe du milieu. L'indicateur Hot Top et son affichage clignotant assurent une protection supplémentaire contre le risque de brûlures. Ces fonctions sont complétées par une prise DIN pour le branchement d'un thermocontact électronique, par exemple d'un ETS-D5, pour une régulation haute précision de la température.